

Déjeuner du Cercle Europe et économie sociale

Avec

Monsieur Jean-Paul Gauzès

Député européen

24 mai 2013

Le Cercle a eu le plaisir d'accueillir, le 24 mai dernier, Jean-Paul Gauzès, député européen et parrain du Cercle Europe et économie sociale

M. Gauzès a une position privilégiée au sein de la commission parlementaire des affaires économique et financières en tant que coordinateur. Peu de français occupent cette position. Ainsi, M. Gauzès représente un interlocuteur pertinent pour aborder les sujets d'économie sociale.

Les élections européennes approchant, le Parlement est donc actuellement dans une phase transitoire, l'occasion de discuter sur les derniers sujets qui seront traités et la perception du Parlement concernant l'économie sociale.

Ce compte-rendu reprend les grandes lignes d'un échange entre les membres et M. le député qui s'est déroulé de la manière suivante.



Jean-Paul Gauzès, député PPE au Parlement européen depuis 2004
Membre de la commission des affaires économiques et financières

La directive sur les services de paiement

La directive sur les services de paiement qui a pour objet de fournir la base juridique nécessaire à la création d'un espace unique de paiement en euros (SEPA) devrait être adoptée par le Conseil et le Parlement avant juin 2013. L'accès au compte bancaire pour tous est important non pas pour la France mais pour faire progresser les pays européens, qui n'ont pas cette tradition. 4000 comptes ont été ouverts suite à cette proposition. La directive de paiement comprend : le principe de compte en banque, la facilitation de changement de compte d'un pays européen à l'autre et l'harmonisation des frais bancaires.

Seuls les nouveaux textes proposés avant l'été par la Commission européenne ont des chances d'aboutir, selon le député. Avec les élections, les rapporteurs vont ensuite être modifiés et les textes ne seront pas repris.

Qui sera le prochain Commissaire européen français ?

Michel Barnier, commissaire européen chargé du Marché intérieur a joué un rôle important dans la relance de l'économie sociale. C'est un candidat possible au poste de Président de la Commission européenne. A partir de 2014, le Président de la Commission sera élu par le Parlement. Les noms présumés au poste de Commissaire français sont : Pervenche Berès, Anne Trautmann et Elisabeth Guigou. M. Gauzès est persuadé qu'une femme prendra la succession de M. Barnier. Le Conseil européen désignera le futur commissaire.

La question de l'économie sociale fait-elle consensus au sein du Parlement ?

Selon le député, l'économie sociale subit une fracture politique. L'économie sociale est connotée à gauche. Cependant, la droite française est plus proche des sociaux démocrates sur cette question que des libéraux suédois. De manière générale, les députés français de droite sont plus proches des sociaux démocrates dès lors qu'il s'agit de services publics.

De nombreux préjugés persistent sur l'économie sociale malgré une nette amélioration. Il existe toujours ce fantasme selon lequel économie sociale serait synonyme d'aides publiques et d'assistanat. Les pays qui n'ont peu ou pas d'économie sociale sont souvent méfiants vis-à-vis de cette question. L'originalité de ce secteur par rapport à l'économie classique, réside dans l'aspect humain, dans sa proximité avec les citoyens.

Au niveau du Parlement, que faire pour mettre en avant l'économie sociale ?

D'après M. Gauzès, l'influence devrait s'exercer sur les programmes des partis européens et notamment le programme du PPE. L'influence en faveur d'une économie sociale européenne doit répondre aux attentes des citoyens, ce qui les affecte dans leur vie quotidienne comme par exemple : l'harmonisation sociale et l'harmonisation fiscale. Actuellement ces sujets ne font pas partis des compétences de la Commission.

Le sommet sur l'évasion fiscale n'a rien donné. L'idée étant de ne pas mélanger fiscalité et morale.

Les Britanniques au sein du Parlement européen

Depuis que les conservateurs britanniques, les ECR (European and Conservatives reformists) ont quitté le groupe PPE, l'influence anglaise s'est affaiblie. En revanche, la perspective d'un référendum en Angleterre pour 2016 bloque considérablement les dossiers. David Cameron, le Premier ministre britannique n'hésite pas à s'en servir comme instrument de chantage, ce qui paralyse l'action du Parlement. La législation bancaire a révélé des intérêts divergents sur les fonds propres entre la City et le gouvernement britannique.

Pour conclure ce déjeuner-débat, M. le député a appelé à se rendre aux urnes et à faire voter les citoyens les 22 et 23 mai 2014.